

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Lebel

<https://www.cadre21.org/membres/0270c38d4d8ddcb4ea252898>

Date d'obtention : 2023-09-29 15:48:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, il est important de prendre le temps de rassurer l'élève, par la suite, évaluer la situation en posant des questions sans porter de jugement et remplir la grille d'évaluation. Vérifié l'informations seul a seul avec les ou l'autres jeunes impliqués. Avec les informations recueillir, contacter le service de police si j'ai des doutes que l'acte est malveillant, sinon rencontrer le jeune instigateur pour sa version des faits en remplissant la grille d'évaluation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Prendre le temps de bien comprendre la situation pour m'assurer de l'intention des jeunes, de poser les questions de la grille sans jugements.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicates serait de rencontrer le jeune instigateur, d'être capable de poser mes questions sans jugements. Mais si je pense ne pas être capable je référerais le cas a un autre intervenant de l'école qui a suivie la formation.